

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 19949 Numéro SIREN : 414 513 275 Nom ou dénomination : AB CERTIFICATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2019 sous le numéro de dépôt 40675

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 05-06-2019

N° DE DEPOT : 040675

N° GESTION : 2010B19949

N° SIREN : 414513275

DENOMINATION : AB CERTIFICATION

ADRESSE : 19 rue de Paradis 75010 Paris

MILLESIME : 2018

Désignation de l'entreprise : AB Certification SARL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 19 Rue de Paradis 75010 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * 4 1 4 5 1 3 2 7 5 0 0 0 7 6			Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 8			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif *		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	LA		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise AB Certification SARL

Néant ☐

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 64 632)	DA	64 632
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	6 463
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	805 529
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	95 243
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	971 867
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 628
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	480 928
	Dettes fiscales et sociales	DY	266 466
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 500
	Autres dettes	EA	13 660
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	766 181
	Écarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 738 049
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	{ Écart de réévaluation libre	ID	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	766 181
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 628

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		AB Certification SARL				Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 101 862	FH	461 549	FI	2 563 411	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 101 862	FK	461 549	FL	2 563 411	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	42 822	
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 864	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 616 596
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 544 777
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	22 405
	Salaires et traitements *						FY	596 387
	Charges sociales (10)						FZ	269 278
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	20 401	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	11 419	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	62 906
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 527 572
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	89 024	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	5 745
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	9 140
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	14 886
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	1 000
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	1 000
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	13 886	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	102 909	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AB Certification SARL		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 965		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	19 772		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	23 738		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	86		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	19 772		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	19 858		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	3 879		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	11 546		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 655 220		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 559 977		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	95 243		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP		
			— Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	218	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	97	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
AMENDES ET PENALITES			Charges exceptionnelles		86		
REPRISE PROVISION LITIGE / PERTE			19 772		19 772		
REMBOURSEMENT ASSURANCE					3 965		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1			
				Charges antérieures			
				Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 738 048,63 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 95 242,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation au crédit d'un compte 695 (en diminution de l'impôt)

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Provision pour dépréciation des titres de participation pour un montant de 1 000€.

Provision pour dépréciation de créances clients douteuses pour un montant de 11 418,81€.

Reprise d'une provision pour litiges d'un montant de 19 772,45€ définitivement perdue.

Crédit d'impôt apprentissage demandé pour un montant de 900€.

Crédit d'impôt famille demandé pour un montant de 1 067€.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (rachat de clientèle) = 7 500 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	7 500		7 500	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	7 500		7 500	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 622 919 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	94 504	26 613		121 116
Immobilisations corporelles	105 239	4 797		110 036
Immobilisations financières	410 890		19 124	391 766
TOTAL	610 633	31 410	19 124	622 919

Amortissements et provisions d'actif = 124 890 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	79 876	8 428		88 304
Immobilisations corporelles	22 614	11 972		34 586
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	1 000	1 000		2 000
TOTAL	103 490	21 400		124 890

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	106 409	81 097	25 312	1 an
Rachat de clientèle	7 500	0	7 500	Non amortiss.
Autres immo incorporelles	7 208	7 208	0	1 ans
Installations générales agencé	91 404	20 803	70 601	de 5 à 10 ans
Matériel bureau informatique	14 803	10 595	4 208	de 3 à 4 ans
Matériel de bureau administratif	591	591	0	3 ans
Mobilier	3 238	2 597	641	de 3 à 5 ans
TOTAL	231 153	122 890	108 262	

Provisions pour dépréciation = 26 295 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augment.	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	57 481	11 419	42 605		26 295
Comptes financiers					
TOTAL	57 481	11 419	42 605		26 295

Charges constatées d'avance = 12 827 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 64 632 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	129,26	64 632
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	129,26	64 632

Provisions pour risques & charges = 0 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	19 772		19 772		
TOTAL	19 772		19 772		0

Etat des dettes = 766 181 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 628	2 628		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	480 928	480 928		
Dettes fiscales & sociales	266 466	266 466		
Dettes sur immobilisations	2 500	2 500		
Autres dettes	13 660	13 660		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	766 181	766 181		

Charges à payer par postes du bilan = 169 237 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 104
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	108 832
Dettes fiscales & sociales	59 301
Autres dettes	
TOTAL	169 237

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 563 411 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 313 293	90,24 %
Produits des activités annexes	250 118	9,76 %
TOTAL	2 563 411	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (net des crédits d'impôts) = 11 546 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	89 024		89 024
Résultat financier	13 886		13 886
Résultat exceptionnel	3 879		3 879
Participation des salariés			
TOTAL	106 789	11 546	95 243

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AB CERTIFICATION

=====

Société à Responsabilité Limitée

Capital : 64 632 €

Siège Social : 19, rue de Paradis

75010 PARIS

R.C.S. PARIS B 414 513 275

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2019
--

L'an deux mille dix-neuf
Le 15 mai à 10 heures 00
Au siège social, à PARIS

Les Associés de la Société à Responsabilité Limitée AB Certification, au capital de 64 632 Euros, divisé en 500 parts sociales, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

Monsieur Georges ABI RACHED, propriétaire de 16 parts sociales,
Madame Thérèse ADAM M, propriétaire de 10 parts sociales,
Madame Roselyne GILBERT, propriétaire de 12 parts sociales,
Monsieur Jean-Charles HEITZMANN, propriétaire de 12 parts sociales,
La société FREA, représentée par Madame Eva NAJARIAN, propriétaire de 425 parts sociales.

Sont absents :

Madame Françoise KERLEAU, propriétaire de 15 parts sociales,
Monsieur Gilles GRANCLAUDON, propriétaire de 10 parts sociales.

Les Associés présents ou représentés, totalisant 475 parts sur les 500 parts composant le capital social, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Jean-Charles HEITZMANN, préside la réunion en sa qualité de Gérant.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :



- Rapport de Gestion de la gérance
- Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'Article L. 223-19 du Code de Commerce
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et affectation du résultat
- Rémunération du gérant
- Quitus au gérant
- Questions diverses
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2018.
- Le rapport de la Gérance à l'Assemblée Générale et le rapport spécial de la Gérance
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Gérance et du rapport spécial de la Gérance.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le gérant mets aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 quitus de sa gestion à la gérance.

Votant : 475

Pour : 475

Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est en conséquence adoptée




DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale constatant que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net comptable de 95 243 €, décide de l'affecter comme suit :
La totalité du résultat soit 95 243 € en « autres réserves »

Il est ici rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, il n'a pas été distribué de dividende.

Votant : 475 Pour : 475 Contre : 0 Abstention : 0

Cette résolution est en conséquence adoptée

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charges de dépenses d'un montant de 1 086 € non déductibles du résultat fiscal.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération versée au titre de l'exercice écoulé à Monsieur HEITZMANN, Gérant, soit 137 624 € brut annuel,

Votant : 475 Pour : 475 Contre : 0 Abstention : 0

Cette résolution est en conséquence adoptée

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les termes du dit rapport.

Votant : 475 Pour : 475 Contre : 0 Abstention : 0

Cette résolution est en conséquence adoptée.




SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Votant : 475

Pour : 475

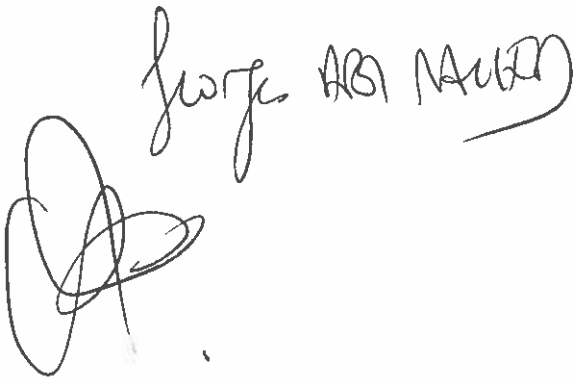
Contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est en conséquence adoptée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou leurs mandataires, après lecture.


George ABJ NAUBERT


Jean-Louis Hertzmann

FREA

EVA NAJARIAN


Eva Najarian

Mandat pour le Gyt de
Roselini Le Breton
Reni Thèse ADAM



